



Bulletin d'inscription

Les Foulées Bonnevilloises de l'Abstinence

NOM : PRENOM :

SEXE : M F

ANNEE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

TELEPHONE : EMAIL :

Foulées Bonnevilloises.....10 kms 8€

Relais des familles.....3 kms 5€

(Certificat médical moins d'un an / licence club / autorisation parentale)

NOM DU LEADER PERE/HOMME.....ANNEE DE NAISSANCE

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

TELEPHONE : EMAIL :

PARTENAIRE 1 / MERE:.....ANNEE DE NAISSANCE :

PARTENAIRE 2/ ENFANT:.....ANNEE DE NAISSANCE :

Autorisation parentale

« Je soussigné(e) M/Mmeautorise mon enfant inscrit pour la course/le relais, à participer aux foulées bonnevilloises de l'abstinence, et, s'il n'est pas licencié fournir ici même, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

DATE.....

SIGNATURE.....

REGLEMENT DES FOULEES BONNEVILLOISES DE L'ABSTINENCE A.E.J.S. 74

PARTICIPATION/INSCRIPTIONS L'épreuve est ouverte aux licenciés et non licenciés, nés avant 1996. Les inscriptions sont possibles, à la médiathèque de Bonneville, (permanences tous les samedis à compter du 19 novembre et ce, jusqu'au 10 décembre de 14h00 à 18 h00, le 10 décembre étant le dernier jour d'inscription d'avant course. Il sera procédé aux dernières inscriptions le jour de la course, jusqu'à 15 minutes avant le départ. Le certificat médical sera réclamé pour les non-licenciés, et devra indiquer expressément la mention « course à pied en compétition » et être daté de moins d'un an. Pour les licenciés, la licence club (affilié à une fédération sportive quel qu'elle soit) en cours de validité sera de rigueur. En plus de ces documents, l'autorisation parentale sera obligatoire pour les deux courses pour les mineurs. Aucune dérogation ne pourra être délivrée, pour quelques raisons que ce soit, ceci afin de ne pas engager la responsabilité de l'association Alcool Ecoute Joie et Santé 74. **Aucune inscription par téléphone ne sera prise.** Vous pourrez renvoyer vos inscriptions jusqu'au 8 décembre 2011 mais seules, les inscriptions dûment remplies et accompagnées de tous les documents cités ci-dessus seront enregistrées et validées à l'adresse suivante : M. POIVRE LIONEL 72, rue de pressy 74130 Bonneville.

Dimanche 11 décembre 2011 7H30 à 9H15.....INSCRIPTION ET RETRAIT DES DOSSARDS (pour les 2 courses)
Foulées 10kms **DEPART A 9h30**..... DEVANT LA MEDIATHEQUE DE BONNEVILLE
Relais des familles **DEPART A 11H30**..... DEVANT LA MEDIATHEQUE DE BONNEVILLE (Rue des Carroz)

PROFIL DES FOULEES Les foulées bonnevilloises de l'abstinence se dérouleront sur les bords de l'Arve, tout au long du parcours. Elles emprunteront la nouvelle piste cyclable de Bonneville au départ de la médiathèque, pour s'enfoncer dans le bois des îles, toujours bercé par les clapotis de la rivière chamoniarde. Le parcours mi-terre, mi-sentier vous guidera vers une boucle autour des lacs de contaminate avant de rejoindre la passerelle SM3A, et de son CONTRAT RIVIERE. Le décor est installé et le ravitaillement vous attend. Vous reprendrez un peu de force avant de poursuivre dans la contrée boisée de Saint-Pierre en Faucigny. Vous déboucherez après un petit tour dans le sous bois vers la ferme du dit clos..... Pour finir, un petit passage dans Tucinges, avant d'affronter les derniers kilomètres. Passage obligatoire sur le nouveau pont de Bonneville, et tout de suite à droite, pour regagner en accélération... ou pas l'arrivée par la magnifique piste cyclable. Vous voilà de retour. Une conviviale collation vous attend pour vous reconforter de tous vos efforts dominicaux.

Avis aux runners Vous trouverez tout au long du parcours un balisage ainsi que des bénévoles qui assureront la sécurité. Il va s'en dire que chaque participant déclare prendre note du règlement et le respecter, tout comme, la réglementation du code de la route. Nous vous demandons pour le respect de notre planète de faire part d'une très grande attention sur tout le parcours, en ce qui concerne vos déchets (Bouteilles, berlingots, etc.)

Avis aux spectateurs accompagnants Il est formellement interdit de suivre les coureurs en véhicule à moteur (scooter), bicyclette, ou tout autre moyen afin de garantir la sécurité maximale des concurrents. Il vous est cependant conseillé d'encourager tous les participants à cette conviviale manifestation. Seule, notre service motorisé sera autorisé sur le parcours, afin d'assurer une liaison étroite avec les différents points de contrôle, et de sécurité.

ASSURANCE En tant qu'association nous sommes tenus à une souscription assurance responsabilité civile.

RECOMPENSES Il est à noter qu'un tirage au sort sera effectué à l'arrivée de la dernière famille relais (vers 12h30), afin de remettre différents lots au maximum de concurrents. A cette occasion, nous récupérerons vos dossards, dès la ligne d'arrivée franchie. Il n'y aura pas de cumul de lots. Les 3 premiers masculins, et 3 premières féminines se verront offert un trophée souvenir A.E.J.S. 74. Les relais familles se verront gratifier d'une coupe, récompense de tous leurs efforts.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES RUNNERS MINEURS

« Je soussigné(e) autorise mon enfant inscrit pour la course / le relais, à participer aux foulées bonnevilloises de l'abstinence, et s'il n'est pas licencié, fournir ici même, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, le concernant, et datant de moins d'un an.

DATE.....

SIGNATURE.....

NOUS TENONS A VOUS FAIRE PART DE LA PRESENCE DE LA CROIX ROUGE AVEC UNE ASSISTANCE VEHICULEE, TOUT AU LONG DU DEROULEMENT DES COURSES. CELLE-CI SERA PRESENTE AU DEPART DE NOTRE COURSE A LA MEDIATHEQUE .PERSONNELLEMENT, NOUS TIENDRONS UNE ASSISTANCE MOTORISEE (QUAD ,SCOOTER) , DANS LES PARTIES DU BOIS DES ILES AFIN DE SECURISER AU MAXIMUM CETTE JOURNEE SPORTIVE QUI SE VEUT CONVIVIALE AVANT TOUT. UN POMPIER SERA EGALEMENT PRESENT DANS LES PARTIES BOISEES DU PARCOURS AFIN DE SECURISER UN PEU PLUS NOTRE ORGANISATION.